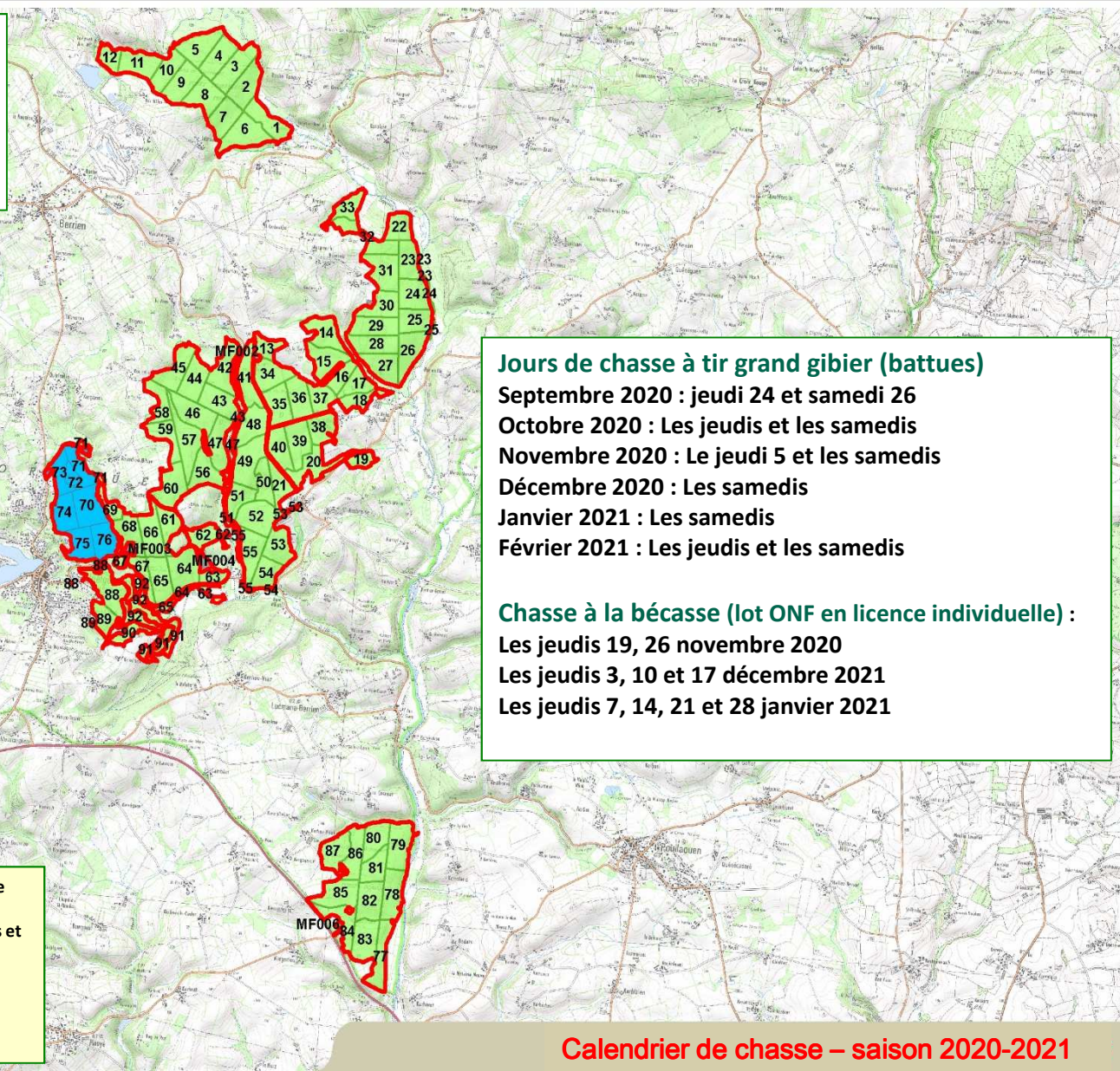


Rappel

En région Bretagne, la chasse en forêt domaniale est interdite les dimanches et jours fériés.

Par arrêté préfectoral du Finistère, la chasse à tir est suspendue les mardis et vendredis (sauf exceptions énumérées à l'art.5 de l'arrêté préfectoral n° 2020146-0002 du 25/05/2020)



Jours de chasse à tir grand gibier (battues)

Septembre 2020 : jeudi 24 et samedi 26

Octobre 2020 : Les jeudis et les samedis

Novembre 2020 : Le jeudi 5 et les samedis

Décembre 2020 : Les samedis

Janvier 2021 : Les samedis

Février 2021 : Les jeudis et les samedis

Chasse à la bécasse (lot ONF en licence individuelle) :

Les jeudis 19, 26 novembre 2020

Les jeudis 3, 10 et 17 décembre 2021

Les jeudis 7, 14, 21 et 28 janvier 2021

Pour bien gérer une forêt, la chasse est une action nécessaire pour réguler les populations de gibier. Elle se pratique de différentes façons (tir à balles, à courre) suivant des secteurs et des jours précis.

Merci d'adapter votre visite à ces contraintes.

Par sécurité, n'hésitez pas à manifester votre présence (port du gilet fluo jaune conseillé).

Calendrier de chasse – saison 2020-2021

Calendrier établi sous réserve de modifications

- Lot de chasse
- Zone de non tir
- Parcellaire forestier
- Zone de non chasse

FORÊT DOMANIALE DE HUELGOAT

1:50 000
0 500 1 000 1 500 2 000 m



Agence de Bretagne
Carte réalisée en septembre 2020
BD ONF
Scan 25©, IGN©, 2015